



INTÉGRATION DE LA TVB ET DU SAGE

DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Club régional des SCOT Centre-Val de Loire 25-02-2015

Olivier FLORINE

I

L'environnement au cœur des missions du Pays

II

Quelle intégration dans les documents d'urbanisme ?

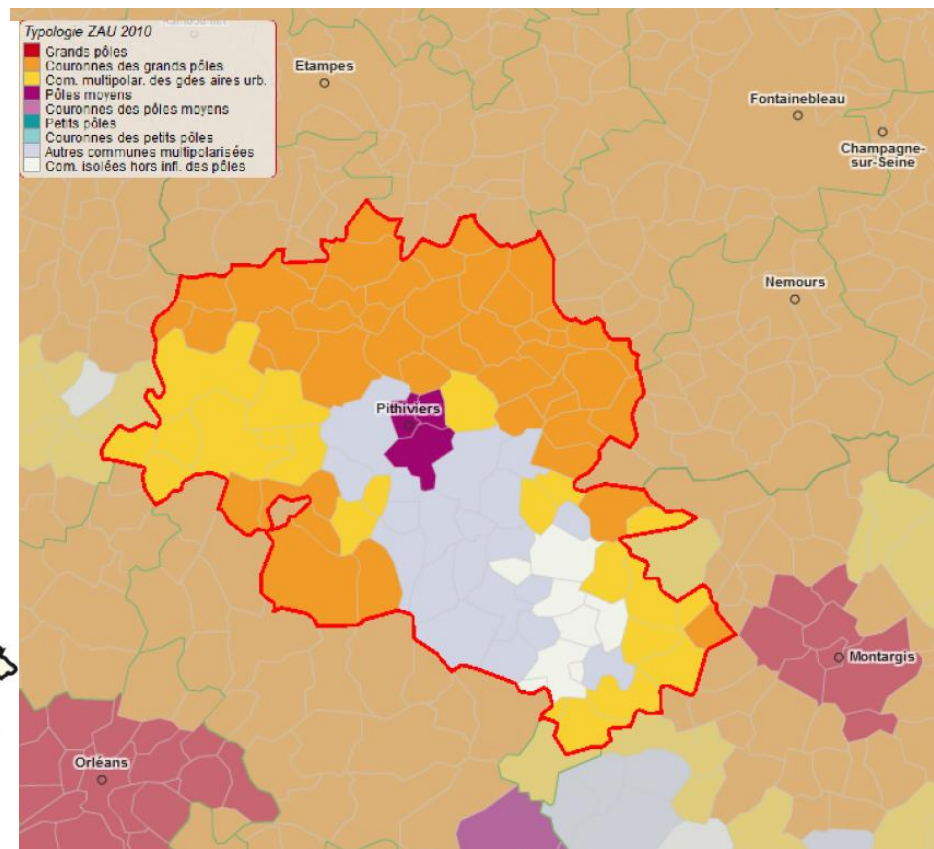
III

Bilan de la mise en œuvre de ces documents

> PRÉSENTATION DU PAYS BEAUCE GÂTINAIS EN PITHIVERAIS

Quelques repères :

- 68786 habitants en 2013 dont :
 - Pithiviers : 9039 habitants
 - Malesherbes : 6140 habitants
- 1322km²
- 52 habitants/km²
- 90 communes
- 7 EPCI
- SCoT approuvé le 7/12/2011



I

L'environnement au cœur des missions du Pays

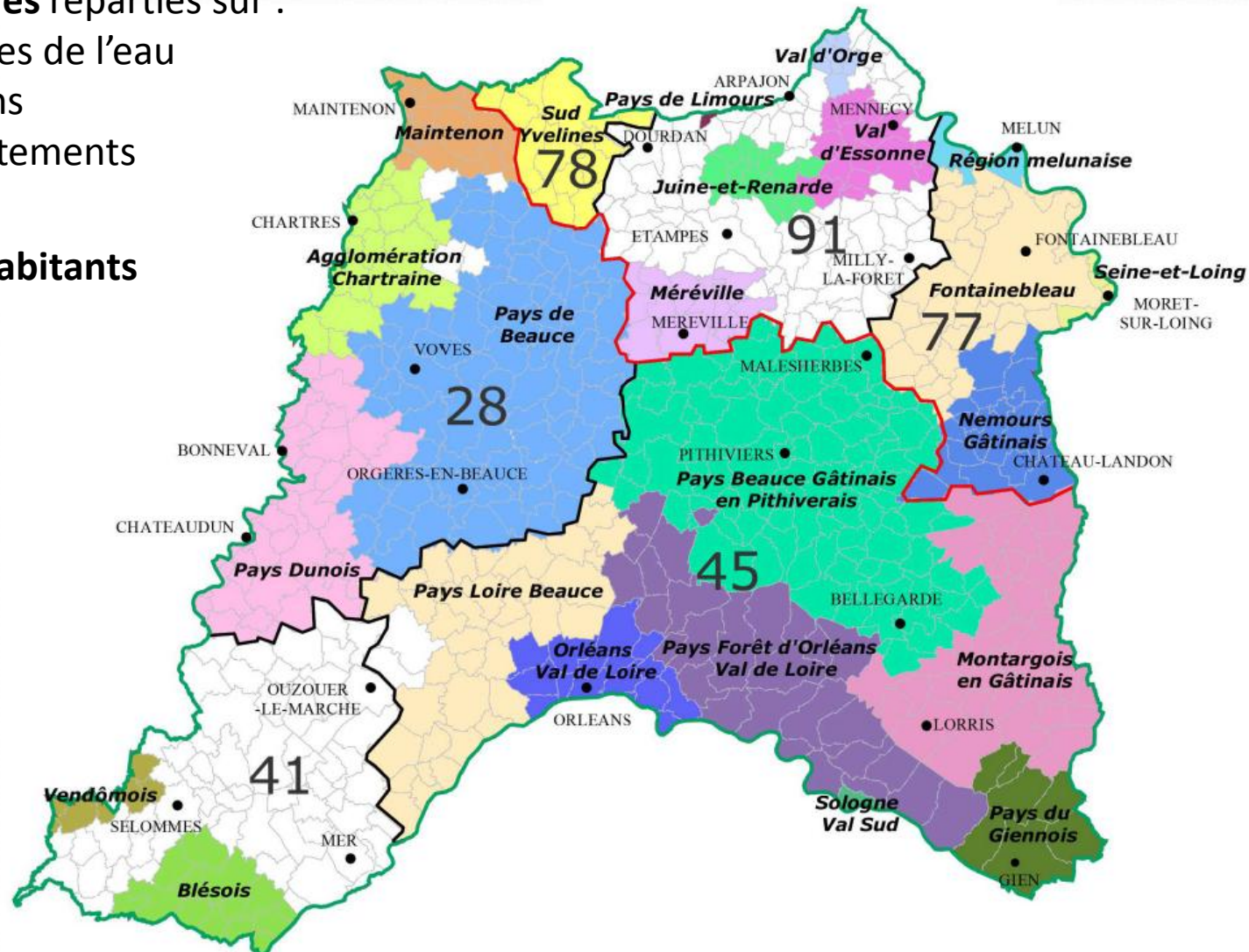
> LES DOCUMENTS ET PROGRAMMES D'ACTION PORTÉS PAR LE PAYS

	Date	Objectifs	Exemples d'actions
SAGE Nappe de Beauce	06-2013	> Gérer la ressource > Préserver les milieux naturels > Prévenir et gérer les risques	-Application réglementaire -Contractualisation avec les Agences de l'eau -Suivi et évaluation
Contrat Global d'Action Essonne Amont	09-2014	> Préservation et amélioration de la ressource en eau et des milieux aquatiques.	-AMO auprès des collectivités -suivi de la qualité -préservation biodiversité
Trames Verte et Bleue	03-2015	> Identifier, préserver, recréer les trames vertes et bleue	-action sur les milieux terrestres et aquatiques - actions plus transversales
Programme d'action Natura 2000	2009 DOCOB 3^{ème} programme	> Préserver les sites remarquables (pelouses calcicoles)	-Travaux d'ouverture et d'entretien des milieux.
SCoT	12-2011	Cf Article L101-2	/

Environ 4,5 ETP consacrés à ces missions, sur les 7 que compte le Pays. 5

> ZOOM : LE SAGE NAPPE DE BEAUCE

- 9500km²
- 681 Communes réparties sur :
 - 2 Agences de l'eau
 - 2 Régions
 - 6 Départements
 - 23 SCoT
- 1,4 million habitants



> *ZOOM : LES TRAMES VERTE ET BLEUE*

> *Etude sur 2 années (2013-2015), portée par le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais*

> *Principaux objectifs :*

- Répondre à une demande régionale et agrémenter le SRCE,
- Reprendre et valoriser la connaissance locale en matière de biodiversité,
- Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.

> *2 grandes phases :*

- La cartographie du réseau écologique (occupation des sols, réservoirs et corridors, repérages de secteurs à enjeux, des éléments fragmentant...).
- La définition d'un programme d'action (au départ pas prévu mais finalement réalisé compte tenu des missions du Pays et de la transversalité de l'étude).

> *Etat d'avancement de la TVB :*

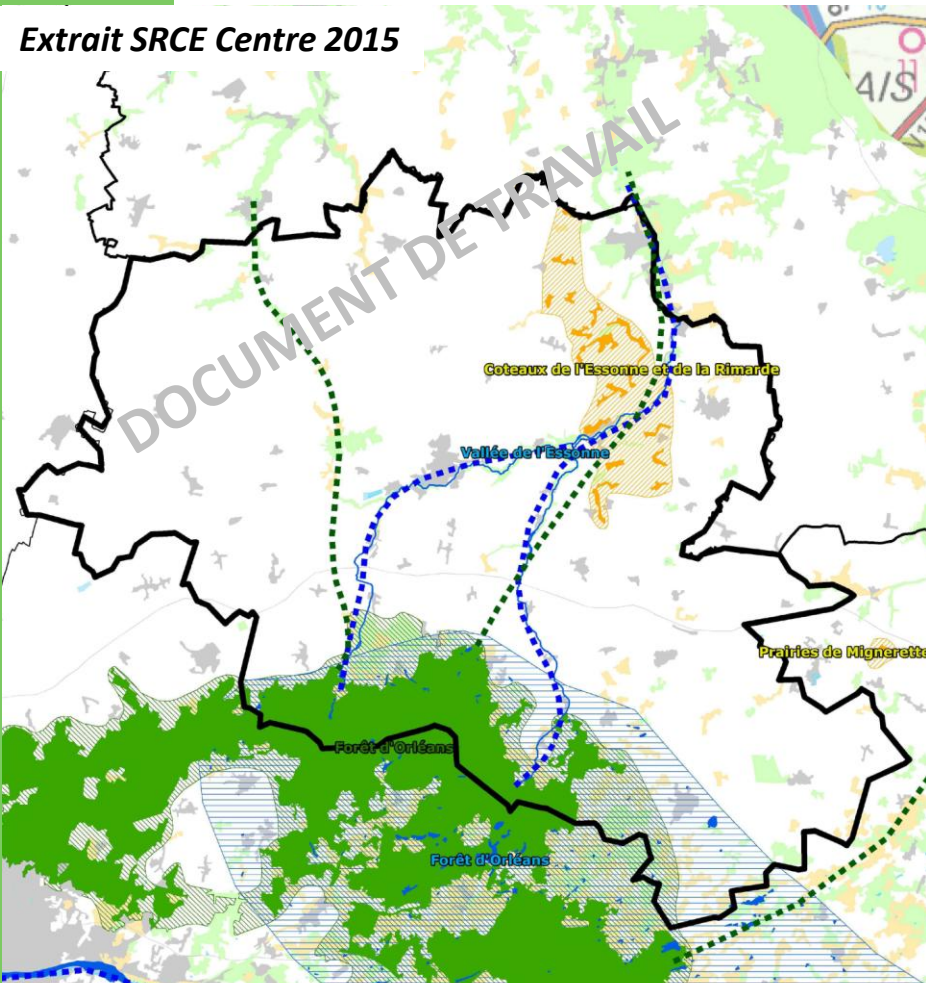
- Intégration aux documents d'urbanisme ,
- Actions déjà engagées se poursuivent (milieux aquatiques notamment),
- Réflexion engagée sur la gestion des milieux sensibles (entretien, maîtrise foncière).

> ZOOM : LES TRAMES VERTE ET BLEUE

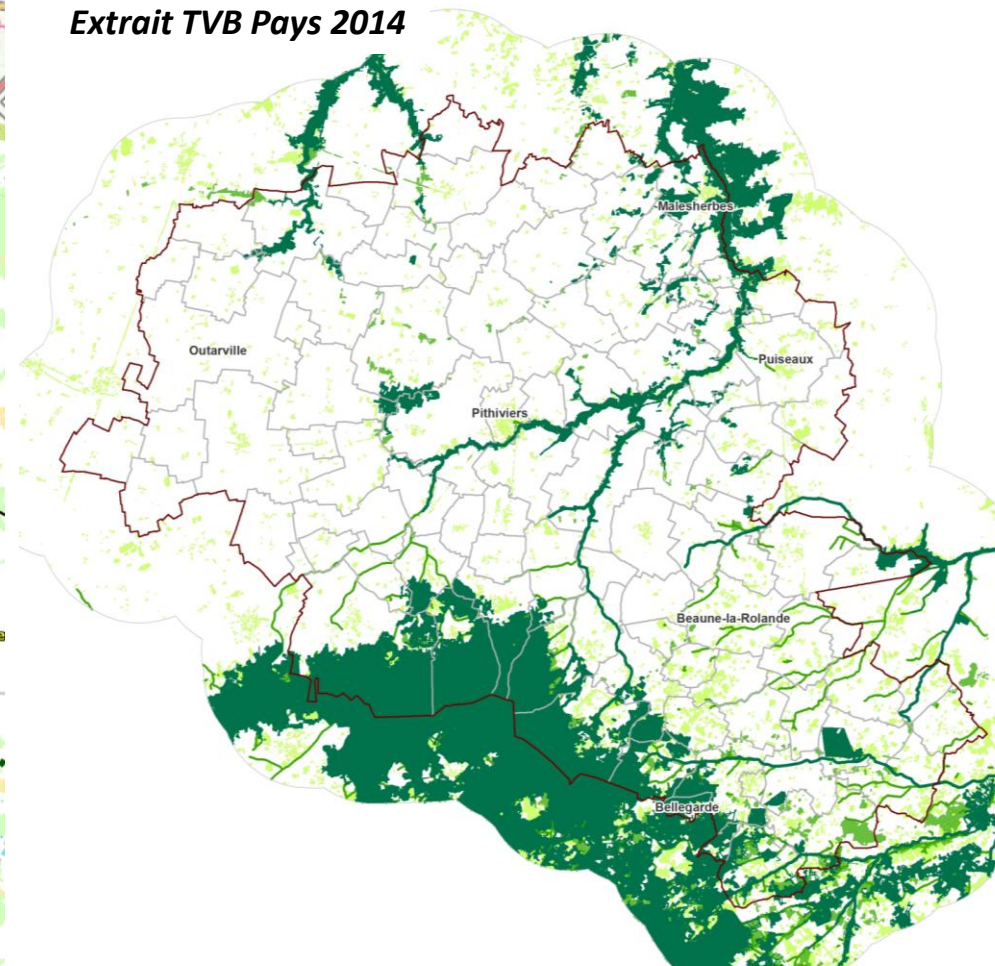
> Principaux enjeux sur le Pays :

- Vallées et forêt d'Orléans
- Pelouses calcaires
- Continuités écologiques

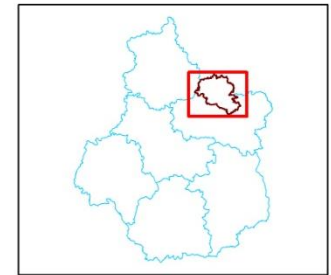
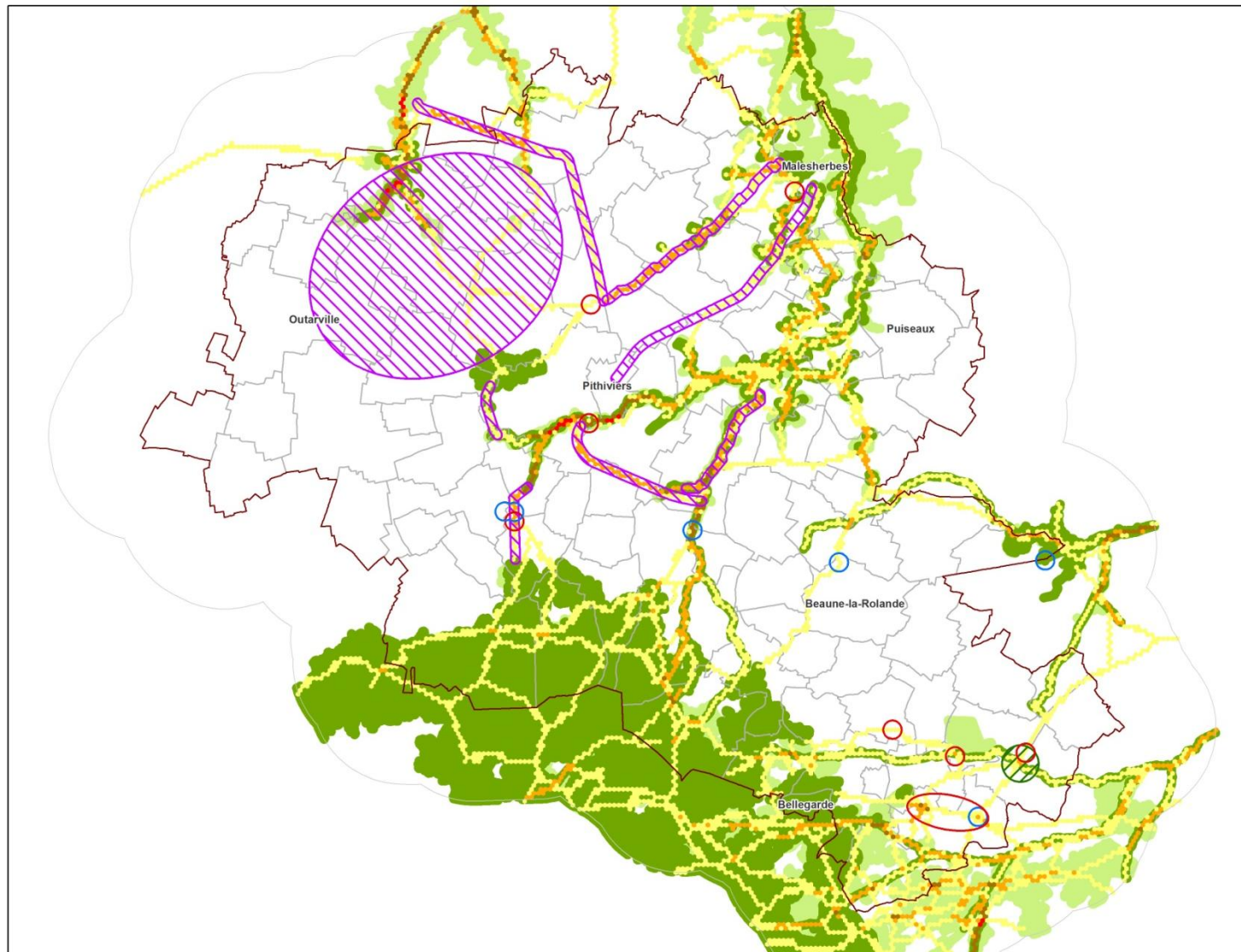
Extrait SRCE Centre 2015



Extrait TVB Pays 2014



> ZOOM : LES TRAMES VERTE ET BLEUE



Localisation en région Centre

Secteurs à enjeux

- Aménagement du territoire en cohérence avec la TVB
- Corridors à restaurer
- Continuités à renforcer/valoriser
- Passages à faune
- Réservoirs de biodiversité à préserver en priorité
- Autres réservoirs de biodiversité

Mailles du territoire d'étude concernées par au moins un :

- Axe fonctionnel d'une sous-trame
- Axe fonctionnel de 2 sous-trames
- Axe fonctionnel de 3 sous-trames
- Axe fonctionnel de 4 sous-trames
- Limites communales
- Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
- Aire d'étude



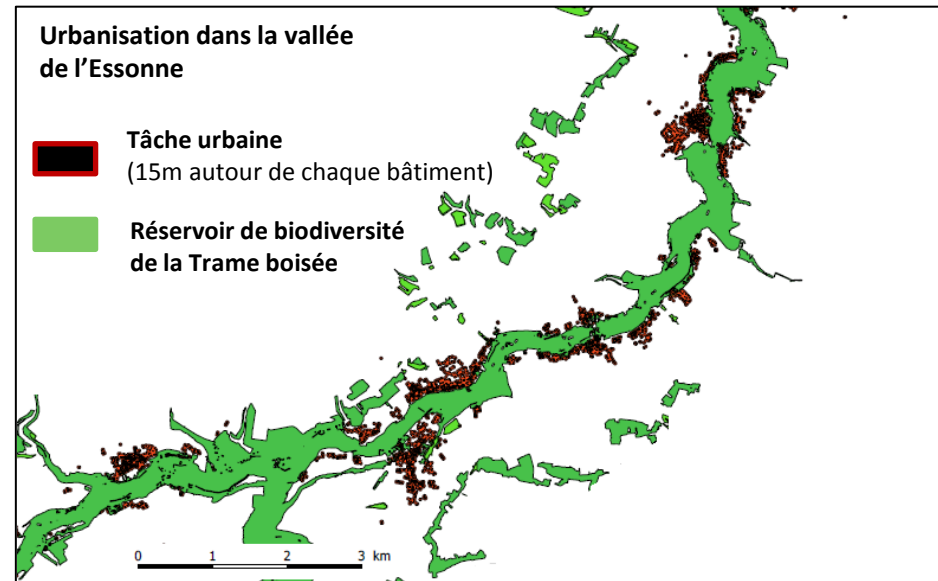
II

Quelle intégration dans les documents d'urbanisme ?

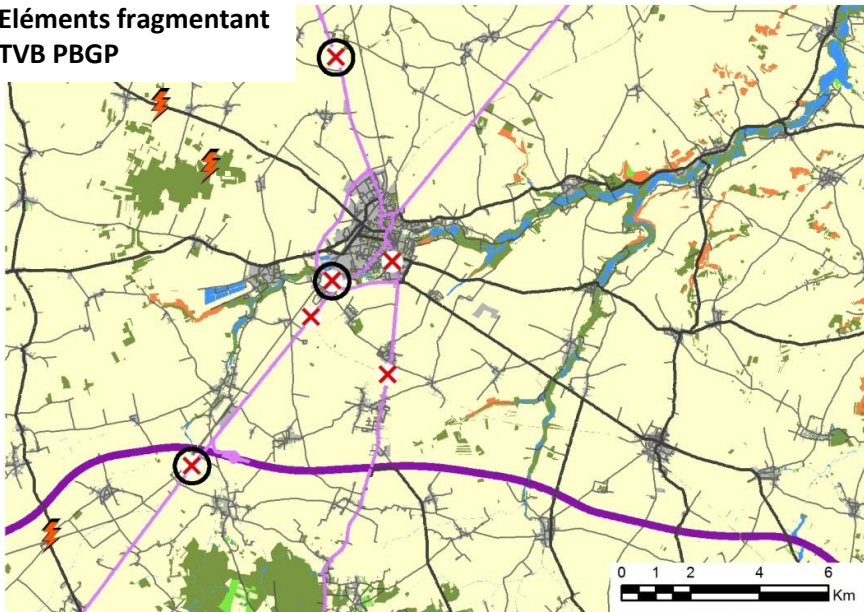
> RAPPEL DU PRINCIPAL ENJEU : CONCILIER DÉVELOPPEMENT URBAIN ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS

Une biodiversité concentrée dans les vallées et en milieu bocager...

...Tout comme le développement urbain.



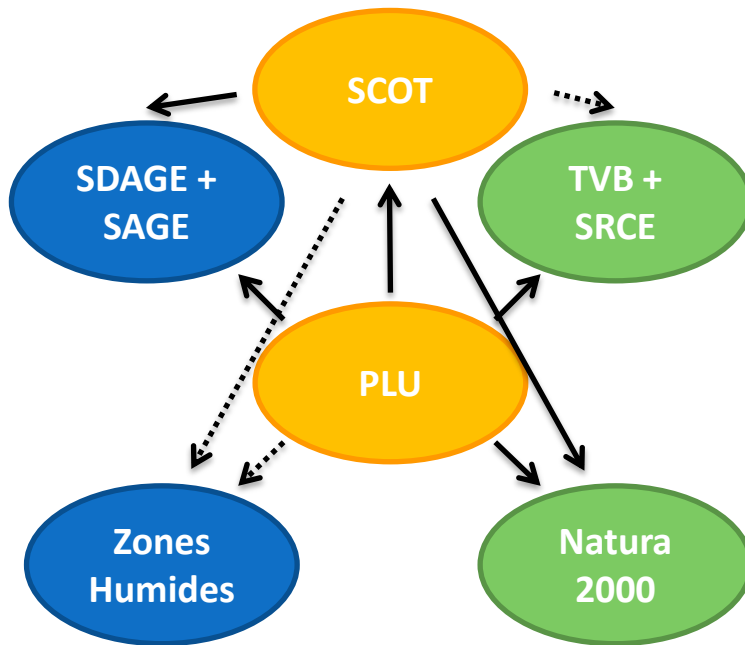
Eléments fragmentant TVB PBGP



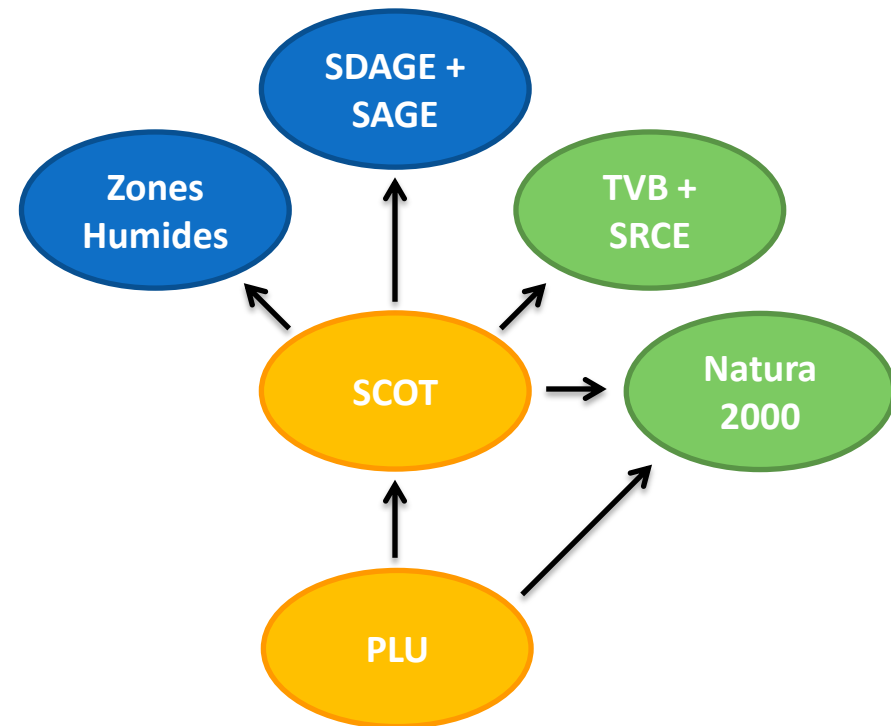
Des aménagements impactant sur les déplacements d'espèces

> VERS UN SCoT PLUS INTÉGRATEUR

Situation actuelle :
SCoT incomplet et PLU comme
document pivot



Situation visée d'ici 2018 :
Le SCoT intégrateur



Eau

Urbanisme

Biodiversité

Intégration faite



Intégration à faire



Dans la pratique, tous ces documents sont en interrelations très fortes, se construisent et s'enrichissent mutuellement.

> CONTEXTE D'INTERVENTION

➤ SCoT en vigueur approuvé en 2011, non grenellisé et n'intègre donc pas la TVB. Cependant, il tient tout de même compte des enjeux environnementaux :

	Cible	Règle
TVB 3 types d'espaces identifiés	Espaces naturels remarquables : ZNIEFF I + APB + Natura 2000	Demande de classement en zone N. Si impactés par un grand projet alors évaluation environnementale.
	Espaces d'intérêt écologique majeur : fonds de vallées + ZNIEFF II	Décliner localement l'identification des corridors et les classer en zone N et A.
	Espaces naturels complémentaires : haies, boisements, prairies, zones humides, tourbières...	Sauf inconvénient majeur, classement en zone N ou A, assorti d'une protection supplémentaire (EBC ou élément de paysage à préserver).
SAGE rappel des objectifs et de l'obligation de compatibilité	Approvisionnement en eau potable + Risques	Reprise des réglementations dédiées.
	Assainissement	Extensions urbaines de préférence proches des réseaux d'assainissement existants. Sinon doivent être justifiées.
	Préserver abords des cours d'eau	Suppression de zones humides limitées aux infrastructures de transport (justifiées).

> INTERVENTION AUX DIFFÉRENTES PHASES

	Trames Verte et Bleue	SAGE Nappe de Beauce
Rapport de présentation	-Rappeler ce qu'est la TVB, -Veiller à une bonne prise en compte des TVB (cartographie notamment) -Inciter à décliner la TVB localement.	-Vérifier que le SAGE soit bien intégré aux études.
PADD	-Veiller à ce que la TVB soit partie intégrante du PADD et qu'elle s'articule avec l'urbanisme.	-Vérifier que le SAGE soit bien intégré aux PADD (qualité/ quantité de l'eau, risques...).
Zonage (Grande échelle)	Prendre en compte la TVB de la meilleure manière possible.	-Veiller à l'identification des mares et zones humides.
Règlement/ OAP (petite échelle)	Etre force de proposition pour influencer le pétitionnaire. Exemple : limiter les effets barrières (clôtures végétalisées, avec grillage), développer les plantations...	Etre force de proposition (récupérateur d'eau par exemple, assainissement, noues paysagères, préservation des mares...).

III

Bilan de la mise en œuvre de ces documents

> *QUELQUES ÉCUEILS POSSIBLES*

➤ *Le risque de l'effet écran :*

Dans le cas d'une traduction insuffisante des enjeux et orientations du SAGE dans les SCOT, ces derniers risquent, à l'inverse du rôle qui leur est donné, de faire « écran » entre le SAGE et les PLU.

➤ *L'approche descendante :*

L'étude TVB du Pays (échelle 1/25000^e) est rarement déclinée localement. Il manque le dernier maillon, la trame locale n'émerge pas et ne fait pas l'objet d'échanges, alors qu'il y a de la connaissance (anciens du village, chasseurs...).

➤ *Mise à disposition des données :*

Il est très important d'avoir un catalogue de données à SIG utilisables et facilement transmissibles. Cela permet de faire « vivre » la TVB dans les documents d'urbanisme et de servir de support au débat.

> *LES APPORTS DE LA TVB ET DU SAGE POUR LE PAYS.*

➤ *Favorise le décroissement :*

On s'affranchit du périmètre communal, les cartes incluant un espace de vie plus large . Renforcé par la généralisation du PLUi à venir et la loi NOTRE.

➤ *Permet d'affiner (un peu) la TVB du Pays :*

-Certains éléments de la TVB mériteraient un complément alors que d'autres ne trouvent pas de réalité concrète. Tous ces retours sont compilés pour constituer une mémoire collective, qui sera réutilisé à d'autres occasions.

➤ *Participe au renforcement de l'échelon Pays :*

Toutes les études conduites par le Pays renforce son rôle « d'assistance » auprès des collectivités. Cette assistance se traduit sur plusieurs points :

- renforcement de la connaissance des territoires,
- production de cartographie adaptée aux besoins,
- contrepoids aux Bureaux d'études.

Merci de votre attention